



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 24 MAI 2022 A 20 HEURES**

Présents : M. Roland ONIMUS, Maire – MM. Jean-Marc PILOT, Frédéric BRENDER, Mmes Edith ZANINETTI, Martine LUTHRINGER, Adjoints.

MM. Pierre REMY, Thierry SALTZMANN, Jean-Luc LINDECKER, Daniel GODINAT, Dominique RUEFF, Bernard RAILLARD, conseillers municipaux.

Mmes Céline MIEHE, Anne MANDRAS, Nathalie BERNARD-WACK, Erika HELM-KUPPEK, conseillères municipales.

Absentes excusées : Mme Linda MANA, procuration à M. Thierry SALTZMANN
Mme Claire RADZUWEIT, procuration à Mme Céline MIEHE

Absent : M. Guillaume SEVIN.

Date de la convocation : 18.05.2022


ORDRE DU JOUR

1. Appel des conseillers.
2. Lecture de l'ordre du jour.
3. Nomination du secrétaire de séance.
4. Approbation du procès-verbal de la précédente séance.
5. Convention territoriale globale avec la CAF : échéance du contrat enfance jeunesse.
6. Challenge vélo : attribution d'une subvention à une association.
7. Cession de véhicule.
8. Elections présidentielles des 12 et 19 juin 2022 : préparation du bureau de vote.
9. Projet abri vélo.
10. Délégation de signature : informations.
11. Informations présentées par les adjoints.
12. Divers.



1. APPEL DES CONSEILLERS

2. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

3. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Est désignée Madame Nathalie BERNARD-WACK.

4. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par les membres présents à la séance du 19 avril 2022.

5. CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAF : échéance du contrat enfance jeunesse.

La convention territoriale globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales remplace le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), arrivé à échéance, qui couvrait le Territoire de Mulhouse Alsace Agglomération.

La signature de la CTG couvrant la période 2022-2026, devient à la fois le nouvel outil de développement du territoire et le dispositif de financement qui se substitue à celui mis en place avec le CEJ. C'est également une opportunité pour engager une réflexion collective, dans le cadre de l'élaboration d'un diagnostic partagé à l'échelle du territoire.

A ce titre, la CTG permet la mise en œuvre de mesures visant à :

- Préserver le fonctionnement des services aux familles (petite enfance, accueil de loisirs, animation jeunesse, etc...)
- Soutenir le développement d'actions prioritaires répondant à de nouveaux besoins
- Développer une stratégie partenariale pour accompagner les familles dans l'ensemble de leurs droits légaux et extra-légaux
- Faciliter la coordination des actions et interventions sur le territoire.

En contrepartie du maintien des financements actuels, la signature de la convention engage les signataires à prendre part à la démarche de diagnostic partagé et à l'élaboration du plan d'action en corrélation avec les besoins repérés sur le territoire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité le principe d'engager la Commune dans la démarche avec la CAF et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention.

6. CHALLENGE VELO : attribution d'une subvention à une association.

Monsieur le Maire donne la parole à M. Jean-Marc PILOT, adjoint chargé des affaires scolaires.

L'école organise une opération sur une semaine du 30.05 au 03.06 **A L'ECOLE A VELO**. Cette opération ludique et motivante a pour but d'encourager l'usage du vélo et de la marche pour se rendre à l'école.

La Commune souhaite s'associer à cette démarche par le versement d'une subvention pour chaque élève scolarisé à l'école de Bantzenheim. Pour chaque jour où un élève se rendra à pied, à vélo ou en trottinette, depuis son domicile jusqu'à l'école, la commune versera 1 € à l'association « ANDREA" qui souhaite lever le tabou du cancer pédiatrique : soutenir les enfants et leur famille et faire avancer la recherche pour des soins et traitements adaptés, soit un maximum de 92 élèves x 4 jours de classe = 368 €. L'association retenue émane d'une proposition de l'école suite à une rencontre sur site avec un membre venu présenter l'association.

Le conseil municipal donne son accord.

Mme Claire RADZUWEIT signale que la Directrice de l'école de CHALAMPE serait favorable à une telle action dans son école.

7. CESSION DE VEHICULE

Le véhicule RENAULT MAXITY, acquis par la commune en 2013, peut être repris du fait de l'acquisition, l'an dernier, du véhicule électrique ETESIA pour le remplacer.

Le concessionnaire MERCEDES-BENZ d'Illzach propose une reprise du véhicule à 11 000 €.

M. Bernard RAILLARD demande la côte à l'argus.

M. Dominique RUEFF demande s'il s'agit bien du camion dont la conduite est soumise au permis poids-lourds.// Oui.

Le conseil municipal donne l'autorisation.

8. ELECTIONS PRESIDENTIELLES DES 12 ET 19 JUIN 2022 : préparation du bureau de vote

Il est demandé aux conseillers municipaux de remplir le tableau pour le choix des tranches horaires.

9. PROJET ABRI VELO

Monsieur le Maire souhaite que soit de nouveau abordé le projet d'un abri à vélo.

Il propose que celui-ci soit installé place de l'église, le long du mur de l'ancienne Maison des Sœurs, ce qui n'apporterait aucune gêne pour l'organisation du marché du samedi, de la fête des rues.

Mme Edith ZANINETTI, suite à la rencontre le 25 février dernier avec la M2A pour l'implantation du panneau relais cycliste à la gare et selon les indications de Mme MAURER de l'Office de Tourisme, signale que le site du Musée de la Moto est déjà labellisé et référencé. Aussi celui-ci paraît plus adéquat puisque déjà partiellement équipé (borne de recharge des vélos électriques existante) et serait moins coûteux en termes d'aménagement.

M Jean-Luc LINDECKER propose d'utiliser le côté herbé le long de l'église.

Mme Martine LUTHRINGER précise qu'il est nécessaire d'avoir un point d'eau. Que ce soit place de l'église ou au Musée de la Moto, Mme Edith ZANINETTI signale que des travaux de raccordement au réseau d'eau seront nécessaires.

M. le Maire s'interroge sur le style de structure à retenir.

Suite à l'acquisition de la propriété VOGEL dans le centre village, Mme Nathalie BERNARD-WACK propose ce site en cas de démolition de la maison// L'aménagement d'un parking est évoqué.

M. Jean-Marc PILOT déclare l'intérêt de tout rassembler sur un seul site en matière d'aménagement.

A ce propos, Mme Céline MIEHE précise les aménagements préconisés par M. BERGER de la M2A : toilettes, point d'eau, recharge pour batteries, table, banc...

En conclusion, M. le Maire propose un travail mené conjointement entre la Commission Technique et la Commission Environnement.

10. DELEGATION DE SIGNATURE : INFORMATION

10.1 Droit de préemption pour information

Demandes présentées par :

- ↪ Me Michèle BARTH, notaire à ENSIHEIM. Propriété sise 19 rue de l'Eglise, d'une superficie de 3 a 53 ca, cadastrée section 4 n° 1.
- ↪ SCP GRESSER, GLOCK, KRANTZ-OFFNER, LALLIER-BECK, notaires à LA WANTZENAU. Propriété sise 37, rue de Bâle, d'une superficie de 54 a 30 ca, cadastrée section 25n° 19.
- ↪ Maître Pauline BACANY, notaire à SOULTZ. Propriété sise 1 et 3, rue de Strasbourg (2 appartements NEOLIA)
- ↪ Me Olivier FRITSCH, notaire à MULHOUSE. Propriété sise 97, rue de Bâle d'une superficie de 28 a 98 ca cadastrée section 26 n° 343/82.

La Commune n'exerce pas son droit de préemption.

11. INFORMATIONS PRESENTEES PAR LES ADJOINTS

Informations communiquées par M. Jean-Marc PILOT, 1 ^{er} Adjoint au Maire
--

11.1 OMSAL

Réunion du comité directeur le 28 avril pour l'organisation de la fête des rues. Lors de cette réunion l'organisation d'un forum des associations a été évoquée. Les membres, à l'unanimité, n'ont pas souhaité refaire un forum en septembre.

Une dernière réunion de préparation avec les associations est programmée le 2 juin.

11.2 Marché

Le marché de Bantzenheim fêtera les 10 ans lors du grand marché de juillet. La commission animation sera mise à contribution pour cet événement. Je propose également d'associer celui qui est à l'origine de la création de ce marché, M. FREY Christophe.

11.3 Ecoles

Le nombre d'élèves inscrits pour la rentrée 2022/2023 est en augmentation sur l'école de Bantzenheim. Nous sommes actuellement à une prévision de 57 élèves en élémentaire et 24 en maternelle pour une prévision totale de 81 élèves. Sachant que le seuil de fermeture est à 84 élèves, je referai une demande à l'IEN pour un maintien de nombre de classes sur l'école de Bantzenheim.

Mme Nathalie BERNARD-WACK trouve incohérent la fermeture de classe et le refus d'inscription d'enfants au périscolaire. // En matière d'accueil en périscolaire, la SPLEA est soumise à un agrément relatif au nombre d'enfants.

11.4 SPLEA

Réunion les 2 et 16 mai. Pas de changement de statuts, la SPLEA reste sous la forme actuelle. Une nouvelle directrice Mme LAURENT a été embauchée à partir du 1er juin. Mme MEHLEN reste au poste de présidente.

11.5 Syndicat d'eau Bantzenheim/Rumersheim

Réunion le 25 mai avec M2A pour le transfert de compétence eau.

Informations communiquées par Mme Edith ZANINETTI, 2^{ème} Adjointe au Maire

11.6 Travaux

11.6.1 Pôle médical : le choix de la teinte du carrelage avait été validé par la Commission Technique. Mais au final, la teinte n'est pas celle choisie car non disponible mais convient (faïence de couleur taupe). Chantier en attente de pose des plaques de faux-plafonds démontables et des menuiseries intérieures (délai annoncé : 6 à 8 semaines pour fourniture). Les luminaires ne sont pas mis en œuvre. L'architecte souhaite une pré-réception des travaux pour mi-juin, ce qui ne sera pas accepté si l'avancement n'est pas satisfaisant.

Mme Céline MIEHE demande qui aura la charge du recrutement d'un médecin.// A l'heure actuelle, nous sommes en attente d'informations.

M. Frédéric BRENDER précise que la commission est surtout chargée du fonctionnement du pôle médical.

M. Thierry SALTZMANN demande s'il y a déjà une piste.

M. Bernard RAILLARD demande qui assurera la gestion de ce pôle → la commission travaille sur ce point. Mme Edith ZANINETTI précise qu'un contact a été pris avec la fondation du Diaconat.

M. Jean-Marc PILOT préconise de faire appel à une société de communication et étudier la mise en place de banderoles à l'entrée du village.

M. Bernard RAILLARD déplore toujours les déboires rencontrés sur les travaux de construction.// Une rencontre avec l'architecte est prévue mi-juin.

M. Thierry SALTZMANN demande ce qu'il en est du paiement des factures au vu de cette situation.// Les avenants sont en stand-by.

11.6.2 Rue de Battenheim

Le chantier avance bien.

Etude d'éclairage vers lotissement des Eglantines : décision prise sur chantier de déplacer le lampadaire côté gauche (et non derrière le transfo électrique).

Pour information, le dysfonctionnement d'Internet dans cette rue n'est pas lié aux travaux mais aux interventions de ROSACE sur leurs installations.

11.6.3 Rue des Eglantines

Etude de la mise en place de chicanes à l'entrée du chemin (côté rue de Battenheim) afin d'éviter la circulation de motos, demandée par les riverains.

11.6.4 Familles solidaires

Ce n'est pas un chantier communal. Mme Edith ZANINETTI s'est rendue sur place pour régler les problèmes du voisin par rapport au mur de séparation.

11.6.5 Terrain de tennis

L'entreprise HETT, chargée de la fourniture et pose du grillage, a été mise en liquidation judiciaire. Il faut donc attendre le nouveau repreneur.

11.6.6 Opération Silver Fourchettes

Pas beaucoup d'inscrits de Bantzenheim. Visite de la ferme du château de Pfastatt avec démonstration de recettes culinaires le 19 mai comme prévu.

Informations communiquées par M. Frédéric BRENDER, 3^{ème} Adjoint au Maire

11.7 Vie associative

AG UNC le 23/04 : association touchée par le COVID. Changement de statuts : section du Haut-Rhin devient association avec sa propre trésorerie.

11.8 Commission info

Prévoir une réunion 2^{ème} semaine de juin.

Informations communiquées par Mme Martine LUTHRINGER, 4^{ème} Adjointe au Maire

11.9 Fleurissement terrasses et balcons :

303 bons déjà émis. La date limite de retrait est fixée au 28 mai.
Mme Céline MEHE demande s'il est possible de faire un rappel dans le « Bantzenheim ça bouge ».
Celui-ci vient d'être édité. M. le Maire en profite pour dire l'utilité du futur panneau lumineux qui permettra de rediffuser des informations. M. Frédéric BRENDER précise que le socle devrait être installé mi-juin. La livraison du panneau suivra. Mme Céline MIEHE demande que les infos puissent être communiquées par une application Smartphone.// Ce sera le cas.

11.10 Festivités du jumelage

Préparation en cours. Les contrats pour les animations sont signés.

11.11 Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Réunion plénière le 12 mai à Kingersheim. Sujets abordés : la délinquance, les gens du voyage, infos sur les applications numériques.

11.12 Plan Communal de Sauvegarde

Le document est finalisé en tenant compte des modifications demandées par le Sous-Préfet. Présentation sous quelques slides.

Mme Céline MIEHE demande si des infos seront diffusées sur le site de la Commune// Ce document interne n'est pas consultable. Monsieur le Maire précise que seul le DECRIM peut être consulté. Mais il faut déjà voir s'il est à jour avant de le diffuser.

Il est rappelé que le PCS est obligatoire pour les communes à risques : explosion, inondations, tempêtes, feux de forêts. La commune de Bantzenheim est soumise à cette obligation. Son rôle : s'organiser au regard des risques connus, acquérir des actions réflexes, etc. Il a été créé en 2009 après les événements AZF à TOULOUSE. Il est mis régulièrement à jour. Ce document confidentiel est réservé à la cellule de crise chargée de gérer les risques.

M. Jean-Marc PILOT demande s'il y a lieu de noter dans ce document le n° de déminage lors de signalement d'un obus dans un champ par exemple comme cela est arrivé récemment.// Non.

M. Bernard RAILLARD demande à qui s'adresser pour les odeurs, les fumées venant des industries// Cela ne relève pas du PCS. Il faut appeler le n° vert diffusé auprès de la population. M. Frédéric BRENDER incite d'ailleurs à appeler le n° vert en cas de besoin d'informations. M. Bernard RAILLARD signale qu'il serait utile de rappeler les n° utiles à la population// Un tel document a été distribué récemment à l'ensemble des administrés.

Mme Anne MANDRAS demande, en cas d'accident, qui déclenche l'appel de secours.// Les services de la Préfecture.

M. le Maire remercie la commission et les membres extérieurs pour le travail accompli.

Mme Edith ZANINETTI répond à la demande formulée concernant la salle des fêtes : interdiction de fermer les premiers panneaux pour des raisons de sécurité (désenfumage).

12 DIVERS

12.1 Fêtes patriotiques

M. le Maire regrette le manque de participation des élus. Il demande à chacun de faire un effort. Mme Céline MIEHE demande pourquoi la cérémonie du 8 mai a lieu le samedi 7 au soir.// En raison de la présence des Jeunes Sapeurs-pompiers présents ce jour-là qui assistaient à une journée de formation sur Bantzenheim.

12.2 Journée citoyenne

Constatant l'investissement des communes de la M2A dans cette action, il souhaiterait qu'au niveau de Bantzenheim cela puisse aussi être fait.

12.3 Rencontre élus/personnel communal

M. le Maire propose une rencontre des élus et personnel communal avec conjoints et enfants autour d'un moment festif le 1^{er} juillet.

12.4 Réunion de conseil municipal

La prochaine réunion fixée au 28 juin aura lieu à **19 heures** afin de permettre à la société LINDE de présenter son projet d'unité hydrogène.

12.5 Divers

Suite à l'intervention de M. Bernard RAILLARD lors de la réunion précédente quant à l'implantation illégale de chalets rue de l'église, M. le Maire l'informe que des vérifications ont été faites. Toutes les installations sont déclarées.

12.6 Anniversaires

↳ Mme Marie LANG

↳ Mme Jacqueline ZIMMERMANN

Remerciements pour le panier garni offert par la commune.

Observations des élus

M ; Bernard RAILLARD demande quand seront distribuées les tablettes. // C'est programmé pour prochainement. Il souhaiterait que la réunion du conseil soit filmée pour être diffusée sur le site de la commune. // Le matériel actuel ne le permet pas. Ce point devra être soumis au vote du conseil.

Mme Erika HELM-KUPPEK signale l'abandon d'une voiture sur le parking du cimetière// Les services de la gendarmerie ont été informés. D'autre part, des administrés l'ont informée d'un manque d'arrosoirs et trouvent que la propreté du cimetière « laisse à désirer »// S'il s'agit des allées, il a été prévu de laisser celles-ci en couvre sol.

M. Bernard RAILLARD évoque de nouveau la dangerosité rue du Général de Gaulle en raison de la vitesse et préconise de la limiter à 30 km/h. // Il faut étudier les actions possibles : feu intelligent, dos d'âne pour couper la vitesse. Mme Céline MIEHE évoque l'arrêt de l'éclairage public la nuit qui a fait ses preuves dans d'autres communes. Mme Edith ZANINETTI signale qu'à l'inverse des riverains sont demandeurs de plus d'éclairage public. Mme Céline MIEHE répond qu'il faut bien sûr étudier des créneaux. M. Jean-Marc PILOT propose que ce point soit inscrit à l'ordre du jour d'une réunion de conseil municipal.

Mme Anne MANDRAS indique que des arrêts du bus se font à des endroits non matérialisés à cet effet et donc pas réglementaires (non officialisés par des panneaux). M. Dominique RUEFF précise qu'il existe une réglementation bien précise à cet effet.

M. Bernard RAILLARD se dit surpris d'avoir vu le bus de la ligne régulière SOLEA s'arrêter dans le rond-point à la sortie du village direction Chalampé.

Mme Nathalie BERNARD-WACK a été interpellée pour signaler le nombre important de déjections canines dans l'espace vert à proximité de l'école maternelle// On retrouve cette situation un peu partout dans le village. Il faudra étudier la possibilité de verbaliser par la prise d'un arrêté municipal. Mme Céline MIEHE cite l'exemple de RIXHEIM où l'amende est indiquée sur les distributeurs de sachets prévus à cet effet.

Suite à sa demande d'organiser un pique-nique républicain, Mme Céline MIEHE s'adresse à M. Jean-Marc PILOT qui lui confirme que cette année aura de nouveau lieu l'ouverture du bar éphémère.

Lors du nettoyage de l'église, M. Thierry SALTZMANN a constaté que la dalle située sous le clocher commence à moisir. Il fait part aussi du stationnement gênant de véhicules impasse de l'église empêchant le passage de piétons sur les trottoirs.// Voir pour trouver une solution.

Mme Edith ZANINETTI rappelle que l'étape du Tour d'Alsace « Mulhouse-Berrwiller » passera sur la commune de Bantzenheim le dimanche 31 juillet. Elle fait appel aux bénévoles pour être signaleurs. Un article paraîtra sur le « Bantzenheim ça bouge ».

Mme Céline MIEHE demande si la commission technique a commencé à travailler sur la rénovation du parc de jeux. Mme Edith ZANINETTI précise qu'actuellement ce n'est pas la commission technique mais le service technique qui recherche des éléments pour une base de travail qui sera ensuite étudiée par les conseillers souhaitant s'associer à la réflexion sur ce projet. M. Daniel GODINAT rappelle qu'il a été prévu d'y intégrer le conseil des enfants. M. Jean-Marc PILOT précise que le conseil municipal des enfants ne se mettra pas en place avant le mois d'Octobre. Une intervention de M. le Maire et M. Jean-Marc PILOT est prévue lundi prochain à l'école de Bantzenheim et à celle de Chalampé pour leur expliquer le fonctionnement d'un conseil d'enfants.

M. Bernard RAILLARD revient sur le problème de présence de chiens imposants dans une propriété rue du Général de Gaulle créant une peur dans le secteur en raison de la faible hauteur de la clôture. M. le Maire s'est rendu sur place et a demandé le rehaussement de celle-ci. A ce jour rien n'a été fait. Il sera demandé aux Brigades Vertes de passer.

Mme Céline MIEHE pose la question des enjeux climatiques, sujet brûlant à l'heure actuelle. Quel est le positionnement de la municipalité à cet égard ? Y-a-t-il des actions de prévues, par exemple diagnostic des performances énergétiques au niveau des bâtiments ou d'autres actions ? Mme Edith ZANINETTI et M. le Maire indiquent qu'un document doit être présenté en septembre, sur demande de la M2A, sur les actions que la commune prévoit d'engager. M. Frédéric BRENDER rebondit en précisant qu'il y a une ligne de conduite politique à avoir au conseil municipal, donc sujet à évoquer pour présenter des idées et être influenceur sur ce sujet.

M. le Maire informe le conseil municipal qu'on vient de prendre en location deux vélos électriques par le biais de la M2A, mis à disposition l'un au service technique, l'autre au service administratif.

Mme Céline MIEHE demande qu'en est-il de la mise à disposition de vélos partagés ? Pour l'instant le projet est en stand-by.

La séance est close à 22 h 15.